

**Livre blanc – extrait**

---

# **Renforcer l'assurance vie**

**au service de l'économie  
et de la croissance durable**

8 mars 2022

## Pourquoi un livre blanc, et pourquoi maintenant ?

L'assurance vie est la forme d'épargne préférée des Français avec 18 millions de détenteurs de contrats, 38 millions de bénéficiaires et 1 876 milliards d'euros d'encours.

C'est aussi un outil majeur de financement de l'économie productive, puisque 61 % de ses engagements sont investis en faveur des entreprises. C'est enfin une réponse à tous les projets de vie, qui permet également le financement d'actions sociétales et caritatives.

A la fois souple et adaptable, l'assurance vie répond à deux besoins essentiels :

- offrir aux épargnants des solutions fiables en matière de sécurisation et de valorisation de leur épargne, tout en favorisant la solidarité intergénérationnelle ;
- faire face aux défis économiques, financiers et sociétaux auxquels est confrontée la France.

Ce livre blanc dresse un état des lieux de la place et

de la contribution de l'assurance vie en France, à la fois du point de vue des entreprises et de celui des ménages. Il entend également souligner l'utilité citoyenne de ce produit d'épargne. La France a plus que jamais besoin de mobiliser l'épargne en direction de l'économie productive, soit en soutenant l'action de l'État *via* le financement de la dette publique, soit en participant à l'effort de modernisation et d'investissement des entreprises.

Il est donc indispensable d'offrir à l'assurance vie un cadre dans lequel elle pourra apporter un soutien fort à la relance et à la transformation du pays.

C'est dans cette optique que ce livre blanc émet des propositions pour renforcer l'assurance vie au service des épargnants, de l'économie et de la croissance durable.

Nous publions ce livre blanc aujourd'hui car nous sommes convaincus que l'assurance vie doit être un sujet majeur de l'élection présidentielle 2022.

## L'assurance vie, une solution adaptée aux projets et aux souhaits d'investissement des Français

### Une solution qui permet le financement d'actions sociétales

L'enquête « Les Français et l'assurance vie », conduite par OpinionWay en septembre 2021 à la demande de France Assureurs, montre que ce qui est recherché en priorité au travers de l'épargne est, pour 25 % des sondés, de financer des entreprises respectant des critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) et, pour 20 %, le financement d'entreprises françaises ou européennes.

Grâce à son épargne, en plus du financement de ses propres projets, l'épargnant a la possibilité d'avoir un impact positif pour la société. Son rôle de citoyen se trouve ainsi valorisé dans ses choix d'épargne à travers des investissements socialement responsables.

### Une solution qui permet le financement de la retraite...

L'assurance vie est également un outil efficace de financement de la retraite tout au long de la vie active. L'épargne constituée dans le cadre du contrat peut être convertie en rente.

Or, du fait du vieillissement de la population et de l'allongement de l'espérance de vie, les Français sont de plus en plus préoccupés quant à la pérennité des régimes de retraite obligatoires. Ainsi, 58 % des Français se disent inquiets pour leur retraite et 76 % pour le système de retraite dans son ensemble, avec la crainte de manquer de revenus au moment de la retraite.

Afin de compléter leurs retraites de base et complémentaire, 14,8 millions de personnes détenaient en 2020 un contrat de retraite supplémentaire en cours de constitution. L'épargne retraite reste toutefois encore aujourd'hui peu développée en France.

### ... et une réponse à la transmission

L'assurance vie permet de financer les grands projets d'une vie mais elle permet aussi de constituer une épargne en cas de coup dur que l'épargnant pourra transmettre à son décès à des bénéficiaires qu'il aura lui-même choisis.

## L'assurance vie est la forme d'épargne préférée des Français



22%

Epargne salariale

23%

Valeurs mobilières

25%

Epargne retraite

43%

Epargne logement

50%

Assurance vie

Source > Enquête *Les Français et l'assurance vie*, 2021

## L'assurance vie, un moteur essentiel du financement de l'économie française

### Les placements des assureurs vie soutiennent l'économie française dans son ensemble

L'assurance vie joue un rôle essentiel dans le financement de l'économie puisqu'elle finance une partie de l'endettement des États : ses engagements en obligations souveraines à fin 2021 atteignaient 697 milliards d'euros. Ses engagements en faveur des entreprises sont encore plus élevés : 1 480 milliards d'euros, dont 517 milliards d'euros en actions et 822 milliards d'euros en obligations. Au total, l'ensemble de la contribution de l'assurance vie s'élevait à 2 417 milliards d'euros à fin 2021.

Son modèle d'activité lui permet de financer des investissements à long terme. C'est précisément de ce levier à long terme dont la France a besoin, au moment où elle commence à se relever de la crise économique liée à la pandémie de la Covid-19 et où elle lance d'ambitieux plans de développement dans le domaine de la transition énergétique et climatique, des nouvelles technologies et de la réindustrialisation.

### Un rôle clé à jouer dans la finance durable

L'assurance vie est l'un des véhicules les plus efficaces en matière d'épargne responsable, car il s'agit d'une épargne de long terme dont l'échelle de temps est cohérente avec le déploiement d'investissements liés au développement durable.

La profession s'est dotée également d'un baromètre mesurant annuellement les progrès collectivement réalisés en vue de piloter l'évolution de la finance durable : les investissements verts des assureurs pour compte propre ont augmenté de +31 % en 2020 par rapport à 2019, et s'élèvent à 113 milliards d'euros à fin 2020.

À fin 2021, l'encours des UC « finance durable » s'élève à 124 milliards d'euros, en hausse de +33 % sur l'année, soit une hausse deux fois plus dynamique que celle des placements en UC des sociétés d'assurance vie (+17 % sur la même période).

### Un effort inédit au service de la relance de l'économie

Dès le début de la pandémie, les professionnels de l'assurance se sont mobilisés pour soutenir les entreprises et s'engager dans la relance.

Mi-2020, le programme d'investissement Relance Durable France (RDF), mis en place par les assureurs et la Caisse des Dépôts, a permis de lever 2,5 milliards d'euros destinés à des PME/ETI affectées par la crise sanitaire et ayant des perspectives de rebond. Ce programme s'est traduit par la création de dix-neuf fonds, finançant les entreprises de manière stable, à moyen et long terme.

Plus de 40 % du programme RDF a été fléché vers les secteurs de la santé et du tourisme, particulièrement affectés par la crise sanitaire. Le secteur de la santé a ainsi bénéficié de 800 millions d'euros *via* trois fonds d'investissement de taille exceptionnelle pour ce secteur ; celui du tourisme a bénéficié de plus de 200 millions d'euros. En contrepartie, les entreprises financées par le programme RDF doivent mettre en place une démarche de responsabilité sociale d'entreprise (RSE), se fixer des objectifs dans ce domaine et attester annuellement auprès des investisseurs des progrès réalisés.

Les assureurs ont ensuite conçu avec la direction générale du Trésor, les banquiers et les gérants d'actifs les dispositifs de Prêts participatifs « Relance » et d'« Obligations Relance » dont la taille des fonds est respectivement de 11 milliards et 1,7 milliard d'euros. Ils sont destinés à financer la croissance et la transformation des PME et ETI françaises.

## Les propositions des assureurs pour renforcer le rôle économique et sociétal de l'assurance vie

France Assureurs prône plusieurs évolutions afin de permettre à l'assurance vie de jouer encore mieux son rôle au service de l'économie productive et de s'adapter aux évolutions de la société et des modes de vie des Français. L'assurance vie a besoin d'un cadre actualisé, en phase avec les nécessités économiques du moment. Ce livre blanc présente des propositions dans ce sens.

### Proposition 1

#### Actualiser certains paramètres de l'assurance vie inchangés depuis 30 ans

- Indexer la condition d'âge sur l'espérance de vie : les assureurs proposent d'indexer l'âge pivot sur l'allongement de l'espérance de vie et de porter ainsi cet âge à 75 ans, contre 70 ans aujourd'hui.
- Indexer les abattements sur le coût de la vie : les assureurs proposent d'indexer le montant des abattements en cas de transmission sur le coût actuel de la vie en portant respectivement ce montant, de 30 500 euros et 152 500 euros à 46 000 euros et 204 000 euros.

### Proposition 2

#### Relever le plafond des versements déductibles sur le PER

Afin d'accroître le potentiel de croissance et stimuler l'économie française dans la phase de relance, faire de la retraite un investissement de long terme pour soutenir la reprise économique des entreprises est une solution à privilégier et à encourager.

C'est dans cette perspective, et à plus long terme, que les assureurs proposent de porter le plafond des versements déductibles sur le PER de 10 % à 20 % des revenus professionnels.

### Proposition 3

#### Valoriser la transparence des frais auprès des épargnants

À partir du 1<sup>er</sup> juin 2022, un tableau standard regroupant les frais par catégorie sera mis en ligne sur le site Internet de chaque producteur de PER ou d'assurance vie.

France Assureurs a également soutenu la recommandation du Comité consultatif du secteur financier en faveur de l'information de l'épargnant en amont de la souscription (précontractuelle) et après

celle-ci, notamment *via* la mention du montant total des frais de gestion du contrat, d'une part, et des supports en unités de compte, d'autre part, exprimé en pourcentage de l'encours, dans le relevé annuel tant pour le PER que pour l'assurance vie. France Assureurs entend valoriser cette recommandation en faisant connaître et reconnaître son intérêt et ses conséquences au bénéfice des épargnants.

### Proposition 4

#### Proposer un nouveau document « PRIIPs »

Les assureurs travaillent à proposer un nouveau document « PRIIPs », conforme aux attentes des assurés et qui, dans la mesure du possible, répondrait aux objections sur la complexité des dispositifs réglementaires actuels.

Il est essentiel que la stratégie d'investissement de détail de la Commission européenne n'ait pas pour conséquence un accroissement de la complexité et de la densité de l'information précontractuelle pour les consommateurs. Il faut qu'elle prenne en compte la spécificité de l'assurance vie en tant que produit d'épargne pour déterminer le contenu de l'information.

Enfin, cette stratégie doit préserver le modèle français de distribution fondé sur une obligation de conseil fourni quel que soit le patrimoine ou le niveau de connaissance financière du souscripteur.

### Proposition 5

#### Lever les freins excessifs et atténuer la volatilité du cadre réglementaire actuel Solvabilité II

Pour France Assureurs, la révision de Solvabilité II devrait :

- lever les freins excessifs pour soutenir les produits et les investissements de long terme en mettant davantage l'accent sur les actions de gestion permettant d'optimiser le profil de risque que sur la volatilité à court terme des marchés ;
- mieux atténuer la volatilité globale pour assurer le traitement approprié des produits d'assurance de long terme.